

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**DÉLIBÉRATION n° 2015/03/31-01**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 31 mars 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,  
**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Rapport annuel d'activité pour l'année 2014 (bilan)**

Le conseil d'administration approuve le rapport annuel d'activité présenté par le Président pour l'année 2014. Ce bilan est annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.**

Membres en exercice : 29  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 26

Fait à Marseille, le 31 mars 2015

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université





Bilan 2014  
du Président Yvon Berland  
Aix-Marseille Université

Présentation au  
Conseil d'Administration  
du 31 mars 2015

Mesdames et messieurs, chères et chers collègues,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Aix-Marseille Université (AMU) a 3 ans. Ensemble, nous avons construit les premières années de cette grande et belle université. Ensemble, nous devons poursuivre cette mission de service public qui nous implique tous.

Notre action quotidienne est au service de 72 000 étudiant·e·s, en faveur de leur formation et de leur insertion professionnelle, et au service de la recherche au potentiel exceptionnel sur notre site d'Aix-Marseille.

Désormais, Aix-Marseille Université, bien inscrite dans le paysage régional, national et international, est considérée sur le territoire comme un acteur majeur du savoir, de l'innovation et du développement économique.

Aix-Marseille Université se construit :

- À partir d'une vision : l'université est un lieu de pensée libre et une institution indépendante, ouverte sur le monde. Elle rassemble une communauté de femmes et d'hommes servant une même mission de service public, utile à notre jeunesse, à notre territoire et à notre pays pour accroître leur prospérité et leur compétitivité.
- En déployant ses missions : la création, la transmission et la valorisation des connaissances, l'insertion professionnelle et sociale, la formation de femmes et d'hommes cultivé·e·s et éclairé·e·s, acteurs du développement social, culturel, économique et politique de la société.
- En portant des valeurs individuelles et collectives : ouverture, collégialité, responsabilité, dynamisme, ambition et audace.

La loi Enseignement supérieur et recherche (ESR) donne obligation au Président d'université de présenter chaque année devant le Conseil d'administration « son bilan ».

En fait, le bilan de cette année, comme les années précédentes depuis la fusion, est en parfait accord avec les engagements que j'ai pris lors de mon élection à la présidence d'Aix-Marseille Université. Il est le bilan de toute une équipe et, au-delà, de toute une communauté universitaire.

Ce bilan est l'occasion de vous présenter en détail les résultats de notre travail collectif et de tracer des perspectives pour 2015.

# Une organisation administrative et technique aboutie

Au niveau institutionnel, cette année 2014 a été l'occasion pour AMU de faire évoluer ses statuts en conformité avec la loi ESR. Ainsi, la Commission formation et la Commission recherche ont été créées et le Conseil Académique (CAC), plénier et restreint, a été mis en place.

Concernant le projet Origamu, nous avons respecté le calendrier que nous avons fixé. Cette démarche d'envergure s'est terminée en fin d'année 2014, installant en organisation dite « cible » la quasi-totalité des directions et services qui ont vu leur organigramme évoluer.

En 2014, la préparation de la nouvelle affectation des personnels a nécessité 3 mois d'intense travail, entre les séquences de dialogues et l'accompagnement individualisé des agents. À l'issue de cette phase, les propositions faites à la Commission paritaire d'établissement (CPE) ont été très largement approuvées. Tous les personnels concernés par les regroupements de service ont trouvé une affectation.

Après l'affectation des personnels, les services ont orchestré les déménagements. Comme dans une famille, les impacts d'un déménagement sont importants mais plus de 900 personnels ont pu s'installer dans leurs nouveaux locaux.

Nous avons déployé beaucoup d'énergie en formation pour accompagner ces changements : entre les mois de mars et octobre 2014, des formations ont réuni près de 2 000 personnels.

Depuis le mois de septembre, cette nouvelle organisation se déploie progressivement. Chacun, chacune, prend ses marques, dans des schémas enfin cadrés et partagés.

Comme je m'y suis engagé, nous ferons le bilan après un an. Et si des adaptations sont nécessaires, bien sûr nous les ferons.

D'ores et déjà, je tiens à souligner quelques points :

- C'était un engagement, la réunion des services administratifs s'est faite sans suppression d'emploi ni mobilité obligatoire et, je le rappelle, le calendrier a été tenu.
- Un service gratuit de navettes a été mis en place entre Aix-en-Provence et le Pharo ainsi qu'entre Saint-Charles et le Pharo pour accompagner les nouvelles affectations.
- La répartition des services permet aujourd'hui un maillage qui tient compte de la taille d'AMU et des besoins de proximité : un tiers des agents se trouvent dans les services centraux de l'université, à Aix ou à Marseille ; deux tiers sont sur les campus, les antennes de campus et les composantes.
- Enfin, à périmètre égal d'emplois, nous avons renforcé le soutien aux missions « cœur de métier » : formation, recherche, vie étudiante.

Il faut souligner une fois encore que c'est en interne que nous avons souhaité mener ce grand projet d'organisation. À la fois, certes, pour des raisons financières, mais surtout pour des raisons organisationnelles et de connaissance fine de la nature spécifique de notre institution. Jamais un tel projet, en termes d'ampleur, n'avait été mené dans, ni pour, une université française.

La démarche Origamu nous a permis de développer des outils d'analyse - parfois même d'auto-analyse - que nous utiliserons dorénavant dans le cadre de notre développement.

## Gestion des ressources humaines

Dans le même temps, l'activité a été particulièrement dense en matière de gestion des ressources humaines.

L'organisation cible de la direction des ressources humaines (DRH) est opérationnelle depuis septembre dernier. La DRH a pu créer notamment un « pôle qualité » constitué de personnels spécialisés sur des missions « sensibles » et transverses à l'établissement.

Un « bureau du handicap » a été mis en place afin d'accompagner au mieux les personnels en situation de handicap.

2014 a été l'année de nouveaux outils de gestion RH :

- AMU dispose dorénavant d'un logiciel de paye unique (« Winpaie »), qui a remplacé les trois anciens outils ;
- un outil commun pour les heures complémentaires a été adopté (via « PACBO ») ;
- l'outil « ARES » (Application de Recensement des Enseignements et Services) est partiellement déployé pour le recensement des services des enseignant·e·s et des enseignant·e·s-chercheur·e·s ;

- enfin, nous programmons pour 2015 un système d'information des ressources humaines unique (« Harpège »).

Si l'année 2014 s'est caractérisée par un faible nombre de recrutements sur concours de personnels BIATSS en raison de la mise en place d'ORIGAMU et de la priorité à la mobilité offerte aux personnels déjà en poste, près d'une centaine d'agents contractuels ont été titularisés au titre des concours Sauvadet et nous avons recruté 100 enseignant·e·s ou enseignant·e·s-chercheur·e·s.

Enfin, nous avons produit le premier bilan social d'AMU portant sur l'exercice 2013. Il a permis d'élaborer une série de données sociales et d'indicateurs, sorte de photographies RH d'AMU, qui seront enrichis et complétés au cours des prochaines années.

Le bilan social peut être consulté en ligne par tous les personnels.

## Les risques psycho-sociaux : axe de travail privilégié dans le domaine des conditions de travail, hygiène et sécurité

En 2014, un groupe de travail a été créé sur les risques psychosociaux. Les membres de ce groupe assureront le suivi de l'expertise actuellement en cours, menée par un cabinet extérieur.

L'objectif est de partager un diagnostic sérieux et fiable, permettant d'adopter les mesures les plus adaptées pour parfaire les conditions de travail sur nos 54 sites chaque fois que nécessaire.

## Un bilan « formation et vie étudiante » particulièrement dense

### La mission formation

- Comme les années précédentes, en 2014 les maquettes de formation d'AMU ont été amendées pour s'adapter davantage aux besoins des étudiant·e·s et aux attentes du monde socio-économique. De nouveaux diplômes d'établissement dans les domaines de la santé, du droit et des langues ont été mis au format « AMU ».
- Les bonus « Engagement étudiant », « Sport » et « Culture » ont fait l'objet d'une mise en cohérence au niveau de l'établissement pour les modalités de fonctionnement et d'évaluation. La mise en œuvre de la formation au C2I (certificat informatique et internet) et les modalités de certification associées ont également

fait l'objet d'une harmonisation.

- Un guide des commissions pédagogiques a été adopté précisant les règles et critères régissant l'inscription à l'université pour les étudiant·e·s ne disposant pas du diplôme d'accès de plein droit.
- Sur la base de notre charte des formations à l'international, nous avons dressé un bilan et formulé des recommandations pour certaines d'entre elles.
- Sur le plan pédagogique, un des moments forts de l'année a été le vote par la commission Formation du référentiel de compétences pédagogiques universitaires d'AMU, qui est le premier référentiel de ce type sur le territoire national.
- C'est aussi l'an dernier que le premier appel à projets

du fonds d'intervention pédagogique d'AMU a été lancé. Nous avons pu attribuer 100 000 euros pour cinq projets pédagogiques originaux.

- Les critères de la prime d'engagement pédagogique, qui reconnaîtra et valorisera en 2015 nos enseignant·e·s les plus investis, ont été définis.
- De nombreux groupes de travail se sont réunis sur des thématiques variées telles que la formation ouverte à distance, les conseils de perfectionnement ou encore le dossier de valorisation pédagogique. La réflexion sur la mise en place d'une filière « livre » s'est poursuivie avec tous les acteurs concernés, responsables pédagogiques et professionnels.
- Enfin, nous avons donné une impulsion importante à la description de nos diplômes nationaux en termes de compétences et de métiers visés. De multiples améliorations ont été apportées à l'application – référentiel de l'offre de formation (ROF), tant au niveau de la modélisation des diplômes qu'au niveau de la présentation du catalogue des formations d'AMU.

### Les missions évaluation, TICE et formation des enseignant·e·s (CIPE)

- Plus d'une vingtaine de modules de formation à la pédagogie ont été proposés tout au long de l'année sur les différents sites, à la fois à nos enseignant·e·s et aux doctorants ayant une charge d'enseignement.
- Deux diplômes d'établissement de pédagogie universitaire, l'un dans un format court « CESU », l'autre dans un format plus approfondi « DESU », sont désormais ouverts pour ceux qui souhaitent approfondir le développement de leurs compétences en pédagogie universitaire.
- Sur le volet numérique des TICE, des sessions de formation ont été organisées, principalement pour l'usage de la plateforme AMÉTICE, et des « Café-TICE » - rencontres conviviales autour d'échanges de pratiques et bons conseils - ont été animés toute l'année.

À l'attention des étudiant·e·s, les stages PractICE qui ont été reconduits ont permis de présenter les outils et services numériques mis à leur disposition par l'université.

- En soutien à la Commission formation, le CIPE et l'OVE ont poursuivi, avec l'aide des composantes, l'intense travail des enquêtes d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiant·e·s.

Ainsi, les étudiant·e·s de licence de la faculté de sciences, de la faculté d'économie et gestion, de la faculté de droit et science politique, de la faculté des sciences du sport, de l'EJCAM, de la faculté ALLSH et de l'IMPGT ont été interrogé·e·s via un questionnaire dont les résultats ont été communiqués aux enseignant·e·s et correspondants 'Évaluation' des formations correspondantes. Cela a fait l'objet d'échanges très intéressants au sein des équipes

pédagogiques et des conseils de perfectionnement, lesquels ont pu formuler des demandes auprès des directions de composante et de la commission Formation.

Enfin, le CIPE a tenu son colloque annuel à la faculté ALLSH et a organisé les 7<sup>èmes</sup> journées de l'ANSTIA (Association Nationale des services TICE et Audiovisuel) réunissant près d'une centaine de représentants issus des universités françaises.

### Les missions orientation et insertion professionnelle, relations avec les entreprises et formation continue

- Neuf projets « Cordées de la réussite » émanant de différentes composantes d'AMU ont été proposés en 2014. En partenariat avec plus de 25 lycées de l'académie, tous ces projets visent à lutter contre des contextes socio-scolaires défavorables à la réussite des élèves et des étudiant·e·s.

Notre établissement – au travers de l'action du SUIO - a organisé ou a participé à de très nombreuses manifestations d'information et d'orientation : forums post-bacs départementaux, journées portes ouvertes dans l'ensemble de nos composantes, journée du futur bachelier, journées des professeurs de lycées et des personnels d'orientation, forum de réorientation PACES.

Le Salon des masters d'AMU permettant aux étudiant·e·s en cours de cursus (plus particulièrement ceux de L3 et de M1) de finaliser leur choix en termes de poursuites d'études dans AMU a été organisé sur les deux sites d'Aix-en-Provence et de Marseille.

Concernant l'insertion professionnelle, plus de 60 ateliers de technique de recherche d'emploi et plus de 20 conférences sur les métiers ont été proposés à l'ensemble des étudiant·e·s du L1 au doctorat. Le forum stage-emplois, comme chaque année, a suscité des échanges et projets de collaboration entre les étudiant·e·s d'AMU et plus d'une cinquantaine d'entreprises.

La nouvelle opération « Booster » associant les entreprises de l'AFEP (Association françaises des entreprises privées) et AMU est entrée dans sa phase pilote. Visant à promouvoir l'emploi des diplômés issus de l'université, elle a déjà impliqué une centaine d'étudiant·e·s d'AMU en fin de cursus.

L'an dernier, un effort très important a été porté sur l'entrepreneuriat étudiant et nous allons poursuivre sur cette voie. À titre d'exemple, le pôle PEPITE PACA Ouest (Pôle Etudiant pour l'Innovation, le transfert et l'Entrepreneuriat) a été créé.

Parmi ses premières réalisations on peut citer la création d'un diplôme d'établissement d'Étudiant Entrepreneur

(pour lequel une trentaine d'étudiant·e·s sont déjà concerné·e·s) et la mise en œuvre du statut d'étudiant Entrepreneur. À souligner également : la création d'unités d'enseignement dédiées à la création d'activités sur les sites d'Aix-en-Provence et de Marseille, en partenariat avec des structures professionnelles d'aide à la création, et le succès de la deuxième édition des « 36 heures chrono de la création d'entreprise ».

- AMU a également poursuivi son travail de rapprochement vers le monde de l'entreprise. Nous avons signé de nouveaux accords-cadres avec des groupes d'envergure. Aujourd'hui, des entreprises telles que Bull, Sogeti High Tech, CapGemini, Airbus Helicopters, la CMA-CGM, EDF, la CEPAC, ONET, Veolia, Orange, Safran... sont devenues des partenaires privilégiés de notre université.

Ces professionnels accompagnent nos étudiant·e·s vers l'insertion professionnelle grâce aux offres de stages d'emploi qu'ils proposent et ils alimentent nos maquettes de formations avec une garantie d'adéquation entre les apprentissages et les attentes du monde du travail. Nos accords sont aussi pour eux le moyen de faire progresser en interne leurs collaborateurs qui peuvent bénéficier de nos dispositifs de VAE (validation des acquis de l'expérience) et de nos formations courtes diplômantes.

Ces relations de confiance sont tout l'enjeu de la semaine « AMU-Entreprises », organisée pour la deuxième année en 2014 avec un vif succès.

Je me suis réjoui de la participation plus active des composantes et une collaboration plus étroite encore que l'an dernier des entreprises partenaires et des organisations patronales.

Cette semaine « AMU-entreprises » reste sans équivalent national par son ampleur, par la variété des thématiques abordées et par son caractère multi-sites.

- Notre service de formation continue a poursuivi lui aussi son développement en 2014 et a obtenu la reconduction de la certification ISO 9001 pour 3 ans. Quatre appels d'offres en lien avec la mise en place de nouvelles formations courtes ont été remportés sur 5 candidatures soumises et plusieurs conventions ont été signées.

Dans le même temps, deux préparations intensives au DAEU (diplômes d'accès aux études universitaires) ont été créées, l'une sur le site de St-Jérôme, l'autre sur celui de Gap.

Concernant sa compétence en matière de validation d'acquis de l'expérience, le service a accueilli près de

2 500 personnes et a mené 545 entretiens individuels. Au total, plus de 200 dossiers ont été jugés recevables pour une VAE. Dans le même temps, des commissions pédagogiques se sont tenues tout au long de l'année pour statuer sur les demandes de VAP (validation d'acquis professionnels).

### Les missions vie étudiante, sport, culture et handicap étudiant

- Au bénéfice de nos 72 000 étudiant·e·s réparti·e·s sur le territoire, la vie étudiante a été très active et a porté de nombreux projets sur les campus.

Les 8 commissions **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes** (FSDIE) ont permis de soutenir financièrement 200 projets étudiants, pour un montant total de près de 400 000 €. Parmi les projets importants financés, je citerais :

- le projet de iGEM AMU (Médaille d'or à un concours international organisé en octobre dernier dans la ville de Boston) ;
- la participation de 70 étudiant·e·s au challenge sportif de l'Euro Roma (équivalent du « Challenge du monde des grandes écoles et universités » l'Euro Roma rassemble 6 000 étudiant·e·s à Paris chaque printemps. C'est un événement européen de référence à la fois pour les universités, les sportifs et les sponsors) ;
- la participation d'une centaine d'étudiant·e·s au challenge du Monde des Grandes Écoles et Universités lors duquel le titre de vice-champion et le prix du fair-play ont été remportés par les étudiant·e·s d'AMU.

Quant à l'enveloppe du FSDIE social, elle est passée de 50 000 € à 100 000 € permettant le soutien de 71 dossiers d'étudiant·e·s en difficulté.

Certains événements sont désormais récurrents et attirent de plus en plus d'étudiant·e·s réuni·e·s autour des couleurs d'AMU : le Printemps des associations, le forum des associations, la participation d'AMU au Téléthon sur les campus... Cette année encore, le partenariat que nous avons avec l'Établissement Français du Sang permet aux étudiant·e·s de tous nos sites universitaires de participer aux collectes de sang, cruciales pour notre région.

- En **matière culturelle**, le bilan est extrêmement riche également, que ce soit dans les domaines de la musique, du théâtre, de la danse, de la valorisation des cultures du monde ou encore dans le cadre de rencontres régionales et nationales.

Les conférences grand public « Les Rencontres de l'université », données par les enseignant·e·s-chercheur·e·s sur Aix et Marseille, ont contribué à faire d'AMU un lieu de débats et de diffusion de la culture scientifique dans la région. Une dizaine d'expositions ont également été



organisées par l'équipe de notre mission Culture à l'espace Fernand Pouillon sur le site St-Charles.

La carte Culture a élargi le nombre de ses partenaires culturels de 21 à 37 (partenaires qui ont organisé, je souhaite le souligner, 4 médiations culturelles dans différents villes) et plus de 700 cartes ont été acquises par les étudiant·e·s grâce à une importante campagne de communication.

Nous avons adopté un régime spécial d'études visant à reconnaître l'importance de l'engagement artistique de nos étudiant·e·s et pouvoir leur proposer, le cas échéant, des aménagements pédagogiques pour mener de front arts et études.

À côté de ce statut « artiste de haut niveau », la Commission Culture, composée d'une vingtaine de membres, a validé à l'automne le principe d'un « bonus culture ».

Enfin, nous avons lancé la création d'un nouvel orchestre symphonique, baptisé OSAMU, composé des talents de notre communauté d'étudiant·e·s et de personnels. Les premières auditions ont donné d'excellents résultats.

- Concernant le **sport étudiant**, en compétition ou en loisirs, c'est l'an dernier que nous avons déployé le dispositif « sport de haut-niveau » permettant à une centaine de sportif·ve·s d'AMU de concilier leurs études et leur passion.

C'est sur elles et eux que nous comptons, aussi, pour faire briller les couleurs d'AMU en 2017 dans le cadre de l'événement « Marseille Capitale Européenne du Sport », dont nous sommes partenaire. D'ores et déjà, certains de nos succès dans les compétitions universitaires nationales et internationales sont remarquables. En décembre dernier, j'ai par exemple récompensé lors d'une cérémonie nos sportifs médaillés aux championnats nationaux et internationaux 2013-2014, saison particulièrement bonne pour AMU avec une participation des étudiant·e·s et des enseignant·e·s en hausse de 20% par rapport à l'année antérieure.

## La recherche

En 2014, AMU a poursuivi son engagement vis-à-vis de la recherche en maintenant son effort particulier en faveur des unités de recherche :

- **Les moyens financiers** (dotation au titre du Contrat d'établissement) attribués aux laboratoires en 2014 ont été maintenus au même niveau qu'en 2013. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas été réduits malgré la diminution des financements accordés par l'État.

Nos champion·ne·s sont revenu·e·s avec de nombreuses médailles :

- > 4 titres de champion·e du monde universitaires,
- > 24 titres de champion·e de France (soit une hausse de 62 % de victoires par rapport à 2012-2013)
- > 11 titres de vice-champion·e de France
- > 14 places de 3<sup>ème</sup> national·e

Au total, ce sont 53 podiums pour les sportif·ve·s d'AMU qui se sont illustré·e·s dans de nombreuses disciplines : athlétisme, aviron, canoë, football, boxe, judo, karaté, natation, basketball, handball, VTT, tir sportif, squash, tennis, équitation ou encore le hockey.

- Concernant les **étudiant·e·s en situation de handicap**, près de 900 ont été accueilli·e·s l'an dernier, ce qui représente une hausse assez nette par rapport à l'année antérieure (+370 étudiant·e·s).

Dans ce domaine, de très fortes collaborations se sont nouées entre la mission handicap, le SIUMPPS, le SUIO, et les missions Vie étudiante, Culture et Sport. Je souhaite que cette année encore l'accent soit porté sur l'accueil de ces étudiant·e·s. L'élaboration d'un schéma directeur du handicap, au sein de notre université, va nous y aider.

### Quelques perspectives pour 2015

Au chapitre des perspectives 2015 en matière de formation et de vie étudiante, j'évoquerais (sans aucune exhaustivité) :

- le soutien à de nouveaux projets pédagogiques dans le cadre de la prochaine campagne du fonds d'intervention pédagogique (FIP), doté l'année prochaine de 200 000 € (+ 100 000 €) ;
- l'élargissement de l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiant·e·s (EFEE) aux DUT1, aux filières ingénieurs et à quelques masters et diplômes d'état en santé ;
- l'amplification des actions en direction de l'entrepreneuriat et de l'approche « compétences » ;
- le renforcement de la modularisation de l'offre de formation continue.

- Le dispositif « **bonus performance** » à hauteur de 15 % de la dotation a également été appliqué en utilisant les mêmes critères qu'en 2013, le respect de la charte des publications, l'application des recommandations de l'AERES et la capacité des unités de recherche à établir un budget consolidé.



## Les accords-cadres avec nos partenaires EPST et autres tutelles de nos unités sont tous signés.

Ces accords confortent nos collaborations dans le cadre d'une politique de site menée en concertation sur de nombreux sujets : définition de priorités communes pour le CPER notamment, concertation pour les zones à régime restrictif (ZRR), modalités de gestion des contrats, construction d'outils communs de gestion (DIALOG, CAPLAB avec le CNRS) dans un but de simplification de la gestion des unités de recherche...

## De nouvelles instances

Au regard de la publication de la loi ESR, la commission de la Recherche du Conseil académique et le Conseil académique plénier et restreint aux enseignant·e·s-chercheur·e·s ont été instaurés pour assurer les activités qui relèvent de ces nouvelles instances statutaires.

La mise en place d'un comité de valorisation, inscrit dans les statuts d'AMU, se concrétise par une dizaine de réunions annuelles.

Animé par le Vice-président recherche et le Vice-président valorisation, il se compose de tous les acteurs·trices impliqué·e·s dans la valorisation, les collectivités, les services déconcentrés de l'État, les EPST, la SATT, Protisvalor, les incubateurs, des représentants des composantes d'AMU et la DRV pour traiter de tous les projets de valorisation du site, allant des projets de recherche finalisés jusqu'aux demandes de brevets et projets de maturation.

Pour répondre aux interrogations des chercheur·e·s, enseignant·e·s, et personnels BIATSS sur les problèmes éthiques qui peuvent se poser au sein de l'université, nous avons créé un comité d'éthique.

Ce comité examine les conditions de réalisation des essais expérimentaux sur l'humain et de recherches expérimentales sur les comportements humains au regard des critères éthiques de l'information, du consentement des personnes se prêtant à la recherche et de la confidentialité des données.

Depuis janvier 2014, il s'est réuni chaque mois et a étudié une soixantaine de dossiers partagés entre le domaine santé et le domaine des sciences comportementales cognitives.

## Les pôles de recherche intersectoriels (PR2I)

Pôles transversaux, ils visent à afficher nos forces interdisciplinaires de la recherche sur Aix-Marseille et sont portés par les unités de recherche sur une base thématique.

L'innovation et la production de nouvelles connaissances sont en jeu. Cinq PR2I ont été structurés en cohérence avec les cinq axes thématiques d'A\*Midex : énergie, sciences

et technologies, sociétés-cultures-échanges, environnement-planète-univers, sciences de la vie et de la santé.

Certains ont déposé des projets dans le cadre d'appels d'offres d'A\*Midex et ont été couronnés de succès. Par exemple, la thématique « imagerie » pour les PR2I sciences et technologies et sciences de la vie et de la santé, les thématiques « biomasses » et « fusion » pour le PR2I énergie, la thématique « eau » du PR2I environnement-planète-univers, la thématique « patrimoine scientifique » pour le PR2I Sociétés-cultures-échanges.

Au regard de notre structuration en composantes majoritairement disciplinaires, notre objectif est de faciliter des projets interdisciplinaires, non seulement au sein d'une même composante - ceci existe déjà depuis un certain temps - mais aussi de continuer à l'encourager de manière globale et transverse aux 19 composantes, impliquant l'ensemble des acteurs·trices du site.

## Organisation de la visite du comité d'orientation scientifique (COS) d'AMU programmé en septembre 2015

Présidé par Philippe Busquin, co-présidé par Jean-Claude Lehmann et composé d'une quarantaine d'expert·e·s internationaux, ce comité dont les travaux sont coordonnés par le Pr D. Maraninchi et D. Nahon en relation avec le VP Recherche, doit venir en septembre 2015 après avoir étudié le contexte de la recherche du site d'Aix-Marseille pour faire des recommandations sur l'évolution de sa recherche à l'horizon 2025.

Cette vision prospective, partagée avec les organismes et les directeur·trice·s d'unité notamment, devrait nous aider à préparer notre futur contrat d'établissement et à positionner notre recherche dans la perspective des enjeux scientifiques et sociétaux.

## Action en faveur des programmes européens de recherche H2020

Vous le savez, les ressources financières accordées par l'État à la recherche diminuent. Face à ce constat, nous devons sensibiliser et accompagner les enseignant·e·s-chercheur·e·s dans leurs démarches européennes, en faveur des programmes de recherche et d'innovation de la commission européenne au titre de H2020.

Pour ce faire, je me suis rendu moi-même à Bruxelles en novembre dernier, accompagné de collègues universitaires et de représentants du Conseil régional PACA. Cette délégation avait plusieurs objectifs :

- Afficher notre volonté d'être présent au niveau européen auprès des représentants de la Commission et des parlementaires.
- Nouer des contacts plus étroits avec les directions générales dont les activités intéressent nos scientifiques. Des rendez-vous ont d'ores et déjà été honorés par la

venue à Marseille de prestigieux représentants de la commission européenne : M. Rouhana de la direction générale de Connect (Communications Networks, Content and Technology), M. Bourguignon, Président de l'ERC et M. Katainen, Vice-Président de la commission européenne, notamment.

- Envisager la présence d'un représentant permanent d'AMU à Bruxelles dans les locaux de la représentation de la Région pour exercer du lobbying et aider davantage les unités de recherche dans leurs démarches de recherche de financements européens.

C'était la première fois qu'un Président d'université française menait à Bruxelles une telle démarche qui a été appréciée par les membres de la Commission Européenne.

### Les études bibliométriques

Dans certains secteurs, la production scientifique, dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs, est un paramètre majeur dans l'évaluation de la recherche des établissements. Pour relever les défis liés à cette problématique, nous avons recruté l'an dernier un personnel spécialisé dans les études bibliométriques.

Les études conduites par la DRV visent à constituer une aide au pilotage et à l'orientation de la stratégie recherche. Plusieurs chantiers ont été lancés :

- Évaluation des programmes d'investissements d'avenir (PIA) : étude de l'impact des programmes d'investissement d'avenir (A\*Midex, LABEX, Equipex,...) sur la qualité de la production scientifique d'AMU.
- Caractérisation de la recherche d'AMU : étude de la production d'AMU par champ disciplinaire pour mieux caractériser ces champs et mettre en place un suivi pour en étudier leur évolution.
- Amélioration de la visibilité d'AMU et sa place dans les classements internationaux : il s'agit d'étudier les critères sur lesquels se basent les classements internationaux pour pouvoir améliorer le classement d'AMU en corrigeant la sous-estimation de sa production scientifique. À cette fin, la charte des publications a été précisée.

Cette démarche ne s'applique pas au secteur « sciences humaines et sociales » dont l'évaluation s'opère sur d'autres critères d'analyse.

### Mieux connaître les coopérations internationales en matière de recherche

Un état des lieux très complet des collaborations internationales recherche établies dans le cadre d'accords (LIA, GDRE, GDRI, échanges bilatéraux...) a été réalisé par aire géographique, par domaine disciplinaire, par unité de recherche et par établissement étranger. Ce travail va nous servir de base pour orienter notre stratégie en matière de recherche internationale.

### La culture scientifique et technique

Dans ce domaine, nous avons poursuivi nos actions pour sensibiliser les plus jeunes à la science et à son patrimoine. Au-delà des ateliers scientifiques qui ont sensibilisé plus de 3 000 élèves l'an dernier, de nombreux événements ont animé les villes de notre territoire : le Souk des sciences, les journées du patrimoine scientifique, la Fête de la science...

Nous avons également mené de nombreuses collaborations avec des chercheur·e·s dans le domaine de la cristallographie, qui était la thématique scientifique nationale.

En 2015, nous souhaitons valoriser encore mieux notre patrimoine scientifique, en lien avec « l'année de la lumière » qui est la thématique retenue.

### Venons-en à présent au bilan de notre Initiative d'excellence A\*Midex.

Comme vous le savez, Aix-Marseille Université et nos 7 partenaires ont été retenus en 2012 par un jury d'experts internationaux pour notre potentiel de recherche et pour les actions que nous proposons de développer avec les équipes du site. 750 millions d'euros en capital ont ainsi été alloués pour notre programme d'investissements d'avenir sur le site d'Aix-Marseille, Idex et Labex.

En début d'année 2014, nous avons demandé à Philippe Busquin et Jean-Claude Lehmann une évaluation à deux ans d'A\*Midex. Leurs recommandations nous ont permis quelques réflexions engendrant plusieurs actions proactives.

En décembre dernier, nous avons établi le rapport 2014 de la fondation A\*Midex et la tendance observée est nette : l'activité d'A\*Midex a connu une nette montée en puissance par rapport à 2013, tant en termes de nombre de projets reçus (211/93), de projets labellisés (87/33), mais aussi de recrutements.

Concernant les dépenses, 37,5 M€ de crédits ont été engagés en 2014 (hors Labex) contre 16,5 M€ en 2013.

Voici un court rapport d'activité par grand objectif :

- S'agissant du volet formation d'A\*Midex, 8 nouveaux projets ont été labellisés Académie d'Excellence et ont démarré à la rentrée universitaire 2014/2015. Au total, ce sont 17 formations innovantes et attractives, tournées vers l'international et l'innovation pédagogique, qui sont soutenues.

En 2014, cet appel à projets a été doublé d'un appel à candidatures « Collège doctoral » qui a permis d'attirer 27 excellent·e·s candidat·e·s sur des bourses de thèse en co-tutelle ou co-direction avec des universités ciblées.

Des actions d'innovation pédagogique ont été lancées : le projet « ascenseur social » (visant à accompagner la

réussite en licences de Sciences de lycéens issus de 3 établissements en réseau éducation prioritaire) et 2 MOOCs (langage dans le cadre de la licence sciences et humanités, paludisme) sont en cours de finalisation.

- En recherche, les 2 appels Émergence & Innovation (EI) et Interdisciplinarité (ID) ont été relancés en 2014 : 11 projets EI et 10 ID ont été labellisés.
- Concernant le volet impact socio-économique, 4 projets dans le domaine de la microélectronique et sécurité numérique ont été labellisés. En 2014, l'appel à projets Transfert a été doublé d'un appel focalisé sur l'optique et la photonique en partenariat avec le pôle de compétitivité Optitec. 5 projets ont été labellisés.

Un nouvel appel à projets, ciblé fusion-ITER, a conduit à la labellisation de 4 projets impliquant des équipes académiques AMU/CNRS et des chercheur·e·s de l'Institut de recherche sur la fusion par confinement magnétique (IRFM) du CEA Cadarache.

Enfin, un projet spécifique sur les bioénergies a été élaboré par la communauté de microbiologie du site et retenu pour financement.

Dans le secteur de la santé, un appel visant à l'émergence de Départements Hospitalo-Universitaires (DHU) a été proposé permettant de retenir 3 lauréats début 2015. Le 9 mars 2015, AVIESAN a donné son accord pour les labelliser en tant que FHU.

- Concernant le volet international, il s'est focalisé en 2014 sur des collaborations de recherche avec des partenaires du pourtour méditerranéen : il a permis de soutenir 15 nouveaux projets, en particulier sous forme de LIA ou réseaux.

Un colloque international « Aix-Marseille et la Méditerranée : défis et coopérations scientifiques » s'est

tenu les 12 et 13 février 2015 à la Villa Méditerranée réunissant près de 350 participants du pourtour méditerranéen.

- AMU a signé un accord de coopération internationale avec l'université du Wisconsin avec un possible soutien financier d'A\*Midex
- Le comité de pilotage d'A\*Midex a procédé à un état des lieux des coopérations en recherche et formation entre le site d'Aix-Marseille et ses partenaires du pourtour méditerranéen, en ciblant comme objectif commun la définition d'une politique internationale de site.
- Enfin, la politique des talents s'est déclinée en 3 objectifs :
  - > Attirer des chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s de talent : 14 nouvelles chaires d'excellence ont été sélectionnées (1 en 2013) et 7 lauréat·e·s Étoiles Montantes (toute·s externes au site d'Aix-Marseille) ont été recruté·e·s.
  - > Attirer des talents en devenir : 64 doctorant·e·s et 76 post-doctorant·e·s ont été recruté·e·s en 2014, parmi lesquels 80 % sont externes au site d'Aix-Marseille.
  - > Maintenir et soutenir des talents déjà présents sur le site : 1 nouveau projet a été sélectionné en 2014.

### La fondation d'Aix-Marseille Université

Elle a été créée fin 2013 et le premier appel d'offres lancé en 2014. Le comité scientifique a sélectionné, parmi 126 projets, 13 projets pour une enveloppe de 300 000 euros. Je tiens à souligner que tous les secteurs disciplinaires d'AMU sont représentés dans cette sélection. Aujourd'hui, le besoin de notoriété, le besoin de financement et de fonds est prégnant pour notre fondation, aussi nous avons fait appel à un chargé de *fundraising* afin de trouver de nouveaux partenaires et financements.

## Les relations internationales

Dans ce domaine, la politique s'appuie aujourd'hui sur notre écosystème scientifique.

### Bilan des coopérations en formation et en recherche

L'année 2014 a tout d'abord été marquée par la réalisation d'un bilan des coopérations en formation et en recherche entrepris avec les partenaires d'A\*Midex en vue de conduire, ensemble, des actions stratégiques à fort impact international pour notre territoire.

D'autre part, nous avons engagé un travail avec les collectivités territoriales, en particulier la Région PACA, pour mettre en synergie nos actions attractives pour le territoire

et pour déployer de nouveaux projets dans les territoires de coopération privilégiés.

### Délégations à l'étranger

L'an dernier, j'ai personnellement mené trois délégations à l'étranger :

- à Bruxelles, je l'écrivais précédemment,
- au Maroc, où nous avons signé un accord avec l'université internationale de Rabat. Cet accord implique particulièrement les secteurs droit et sciences et symbolise l'émergence de nouveaux établissements universitaires d'excellence issus d'un partenariat public/privé.
- À Madison, où nous avons signé un accord avec le

Système Universitaire du Wisconsin, fort de 180 000 étudiant·e·s et 40 000 enseignant·e·s-chercheur·e·s. Soutenu par A\*Midex, ce partenariat est fondé historiquement dans le secteur LSH et s'est élargi à l'énergie, à la santé publique et à l'éducation.

### Appel à projets « relations internationales »

C'est l'an dernier encore que nous avons lancé un appel à projets « relations internationales » qui a eu un effet de levier grâce aux cofinancements des unités de recherche et des composantes permettant de soutenir près d'une cinquantaine d'actions (coût total environ 180 000 €, dont 90 000 au titre des RI). Je citerais à titre d'exemple :

- au Brésil, nous avons mené une mission pour l'expansion de CLEO et du portail Open Edition ;
- au Cameroun, une opération de soutien a été organisée au profit des bibliothèques africaines ;
- avec l'Allemagne et l'Estonie nous avons soutenu une école européenne « Erasmus » dédiée à l'environnement.

### Indicateurs de gouvernance « relations internationales »

Pour la première fois l'an dernier nous avons construit des indicateurs de gouvernance « relations internationales » permettant de valoriser l'action internationale des composantes et de leur délivrer un bonus. Quasiment toutes les composantes ont participé à ce travail, réalisé en partenariat avec la direction du pilotage et contrôle de gestion.

### Du nouveau dans les aires géographiques

En Méditerranée, Aix-Marseille Université s'ouvre de plus en plus aux pays du Proche et Moyen-Orient, s'illustrant notamment par les actions de l'IMPGT pour la formation des cadres dans les pays du Golfe et de nouvelles demandes de partenariat en provenance de la Jordanie.

Les Amériques et l'Australie connaissent une activité intense, marquée par l'accueil de nombreuses délégations, comme récemment celle de la Macquarie University (cette université figure dans le top ten du classement australien).

En Afrique, notre université s'ouvre sur les pays anglophones avec de nouveaux accords en Afrique du Sud. À signaler également le lancement d'un programme FSP AMU-IRD au Tchad (Grand Écosystème Lacustre Tchadien) adossé à trois masters

En Asie, un LIA SysTiM à Bangalore est le signe d'un nouveau développement en Inde ; en Chine, un partenariat avec l'Université Renmin est en place pour l'enseignement du master « AMSE Finance ». Notre projet d'implanter à Wuhan un Institut universitaire AMU est en voie de finalisation.

En Europe, le renouvellement des accords Erasmus vers le nouveau programme « Erasmus+ » a mobilisé toutes les composantes et les agents de la DRI pour finaliser 461 partenariats avec 303 universités.

### La vision élargie et renouvelée de notre politique internationale suscite de nouvelles perspectives

- De nouveaux outils structurants. Le GT « Cartographie des Relations Internationales » va déboucher sur une mission centrale avec le recrutement d'un personnel dédié pour travailler en interface avec la DRV, la DEVE, A\*Midex, la DRH et la DOSI. Il s'agit de constituer un outil de connaissance, de coordination et de pilotage de notre politique internationale, en s'inscrivant dans le Schéma Directeur Numérique de l'université.
- Une journée annuelle de l'international permettrait d'organiser un ensemble de *workshops* thématiques (étudiants internationaux, mobilité doctorale...), ou centrés sur les aires géographiques (partenaires stratégiques, programmes spécifiques...).
- Enfin, l'ouverture avant l'été du siège de la DRI sur le campus aixois, le nouveau bâtiment PORTE, sera un tournant majeur pour notre université qui a pris toute la mesure de ce que représente une politique internationale d'université dans la mondialisation. Situé dans le même bâtiment, le service universitaire de langue étrangère (SUFLE) sera en synergie étroite avec l'équipe des relations internationales.

## Bilan des actions patrimoniales

Le patrimoine de notre université est vaste. Le plus vaste de France. Pour mémoire, je vous rappelle quelques chiffres-clés :

- Aix-Marseille Université s'étend sur 54 sites,

- 285 bâtiments et près de 815 000 m<sup>2</sup> de surface « SHON » (surface hors œuvre nette).

Voici quelques temps-forts de l'année écoulée :

## Sur Aix-en-Provence

La signature de l'accord-cadre avec la Banque européenne d'investissement (BEI) en avril dernier était inédite. En effet, AMU est la première université française que l'Europe envisage ainsi d'accompagner et je m'en réjouis. C'est une opportunité qui nous permet d'optimiser la stratégie de financement de l'Opération campus tout en construisant une forme renouvelée de partenariat « public/public ».

Toujours sur Aix, la signature du contrat de partenariat « Aix-Quartier des facultés », à l'automne, s'est faite en présence de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Madame Geneviève Fioraso. AMU et la société Eiffage ont conclu un accord d'un montant de 121 M€ d'investissements. Les travaux ont débuté peu de temps après en vue de la réhabilitation et modernisation du campus aixois.

Concrètement, le clos-couvert du bâtiment principal de la faculté de droit et science politique sera réparé, une cafétéria moderne va être construite, la bibliothèque universitaire de droit va y être rénovée, la faculté ALLSH totalement réhabilitée et modernisée. Nous allons créer un « cœur de campus » en proximité immédiate du bâtiment « Porte », lui-même affecté au service central des relations internationales. Situé à l'entrée principale du campus il fonctionnera en synergie avec la médiathèque des « Fenouillères », également en construction. Enfin, les espaces extérieurs du campus vont être aménagés pour relier les différents bâtiments en créant un grand campus moderne et citadin.

## Sur Marseille

Les réceptions de bâtiments neufs ou rénovés ont été nombreuses. En janvier 2014, nous inaugurons les nouveaux bâtiments de l'École de journalisme et de communication d'Aix-Marseille (l'EJACM), ce fut ensuite la réception de l'extension des locaux Polytech en avril 2014, puis, en juillet, nous avons inauguré le nouveau Centre européen de recherche en imagerie médicale (CERIMED) sur le campus Timone.

Nous avons également accueilli Mme la ministre Geneviève Fioraso pour l'inauguration, en décembre, de deux opérations immobilières emblématiques du développement du campus de Luminy : le Technosport et Océanomed. Le premier bâtiment a été réalisé en maîtrise d'ouvrage publique grâce à un financement mixte de l'État (Opération campus) et de la Région PACA. Cette structure innovante est mise au service de la pratique sportive des étudiant-e-s du campus et de nombreuses manifestations sportives et de loisirs mais il est également dédié à la recherche sur le mouvement humain.

Par le Technosport, notre site est désormais doté d'une instrumentation unique en France qui va permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'étude du mouvement sportif et les interfaces humain-matériel sportif.

Le Centre d'Océanographie est, quant à lui, composé d'équipes de recherche de l'UMR MIO (Institut de Microbiologie de la Méditerranée) et de l'Unité Mixte de Service Pythéas. Il est notamment doté d'équipements de recherche et d'expérimentation de très haut niveau qui permettront à Aix-Marseille Université de tenir un rang de premier plan dans la recherche océanographique.

Une seconde partie du bâtiment abrite des salles d'enseignement, des locaux d'administration ou des salles de conférence, ainsi qu'une immense halle de préparation des missions en mer. Océanomed s'étend donc sur deux constructions contiguës, construites dans le respect des normes Haute Qualité Énergétique pour une surface globale de 10 000 m<sup>2</sup>.

Au siège d'AMU également nous pouvons noter des nouveautés :

- deux nouveaux bâtiments, dès l'entrée du Jardin du Pharo (bâtiments cédés par la Ville de Marseille) accueillent désormais des personnels de l'université. Cette opération a permis d'accompagner la réorganisation des directions centrales d'AMU ;
- à la fin du printemps, je sais que c'est très attendu, une cafétéria sera à disposition de tous les personnels du Pharo dans un des bâtiments.

# Le développement durable

Le développement durable est une problématique sociétale et par nature transversale pour laquelle nous avons mené l'an dernier de nombreuses actions. Notre communication d'établissement a aidé à faire connaître ses enjeux.

Parmi ces actions, quelques-unes se distinguent :

- Le plan de déplacements campus est opérationnel depuis le printemps ;
- La participation d'AMU à la semaine « Agir ensemble » fut l'occasion de diffuser les « éco-gestes » de façon ludique aux personnels ;



- Le schéma énergétique patrimonial d'AMU, qui est l'un des tout premiers en France, est subventionné à hauteur de 80% (CDC, ADEME, Région). Son objectif est de proposer un programme d'actions à court, moyen et long terme visant l'efficacité énergétique, la sobriété énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables. Un programme de sensibilisation auprès des étudiant·e·s et des personnels est également intégré dans ce schéma ;
- La création de « bonus performance développement durable » dans les formations des composantes. Toutes ont participé et des idées innovantes ont émergé.
- Enfin, l'élaboration du plan vert, contrainte légale qui concerne tous les champs du développement durable, qui comporte dans notre université 40 actions à mener classées en 9 défis. À titre d'exemple, le défi 2 dénommé « Société de la connaissance » prévoit l'ouverture d'une résidence « matières premières et recyclage » au sein de l'Iméra ; le défi 4, « Changements climatiques et énergies propres », prévoit la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre ; le défi 5, « Transports et mobilité durable » prévoit un large plan de communication sur les modes de déplacement doux.

## Le système d'information

C'est un élément essentiel du développement de notre université. L'année 2014 a été marquée par le déploiement de nouveaux services et par l'élaboration du schéma directeur du numérique.

En 2014, 13 nouveaux sites web ont été créés. Nous avons à ce jour 81 sites web AMU et la liste des demandes en attente est très longue. Nous avons mis à disposition des composantes un nouveau dispositif « intranet » permettant la diffusion d'informations internes. Ce dispositif a été rendu opérationnel pour Polytech.

Nous avons renouvelé complètement les infrastructures du réseau numérique RAIMU, sur les campus les usagers bénéficient désormais de services à un débit élevé : 1 Giga.

Mais l'année 2014 a surtout été marquée par l'élaboration du schéma directeur du numérique. Il fixe les orientations stratégiques d'AMU en matière d'usages du numérique. L'élaboration du Schéma directeur du numérique a mobilisé près de 200 personnes. 52 projets ont été définis dans 4 axes stratégiques :

- > le pilotage,
- > la formation,
- > la recherche,
- > et le rayonnement d'AMU.

Nous avons établi un scénario de déploiement en 3 temps, orchestrant les projets 2015, les projets 2016-2017 et ceux pour 2018-2020.

Pour l'année 2015, 26 projets vont être traités, parmi lesquels :

- dans l'axe pilotage, nous souhaitons refondre le système d'information des ressources humaines et développer l'e-administration ;
- dans l'axe formation nous allons proposer un bouquet de services à l'étudiant·e sur l'ENT, améliorer la gestion et l'attractivité de l'offre de formation et poursuivre le développement du numérique pour la pédagogie ;
- dans l'axe recherche, il s'agit de renforcer le soutien aux chercheur·e·s, développer le dépôt et la diffusion des publications en archives ouvertes, gérer et piloter la recherche ;
- enfin, dans l'axe rayonnement, les outils numériques pour renforcer le sentiment d'appartenance vont dans le sens du développement de la communication 2.0.

L'enjeu de ce schéma directeur est de maîtriser la nécessaire mutation numérique d'AMU qui est l'affaire de toutes et tous, une démarche transversale et collective.

## La communication

Après les deux premières années d'existence d'AMU lors desquelles il a fallu installer notre nouvelle identité en interne et en externe, l'année 2014 a été celle de la stabilité des outils auxquels vous êtes désormais habitués.

Chaque mois, le magazine institutionnel La Lettre d'AMU a été distribué en Conseil d'Administration avant d'être diffusé sur l'ensemble des 54 sites de l'université. Je rap-

pelle que la conception, l'impression et la distribution de ce média sont assurées en interne par nos équipes.

Chaque semaine, l'agenda événementiel (*newsletter*) est envoyé à l'ensemble des personnels et permet non seulement d'avoir accès à l'actualité de l'établissement mais aussi de constater la richesse de l'activité quotidienne dans tous les services. Lors des événements et

cérémonies sur lesquels je me déplace, l'organisation que nous assurons garantit la qualité des prestations logistiques, du protocole et du rayonnement d'AMU dans la presse, auprès de nos étudiant·e·s et de nos partenaires (par exemple les soirées annuelles académiques et scientifiques ; les signatures de conventions, les inaugurations de bâtiments, les remises de diplômes...).

Au-delà de l'élaboration annuelle du plan média et de son application mois par mois, les relations sont étroites chaque jour avec les médias locaux et nationaux pour traiter de l'actualité ou de dossiers de fonds.

Le travail entre la direction de la communication, les directions et les composantes, permet la production d'une trentaine de nouveaux documents chaque mois que ce soit sous format papier, web ou audiovisuel (en 2014 par exemple : le bilan social ; le clip promotionnel de la semaine AMU-entreprises et son reportage post-événement ; le dépliant sur le développement durable ; les livrets de présentation de Polytech et de l'EJCAM...).

Nous sommes parvenus à assurer l'affichage cohérent et harmonisé des composantes sans toutefois gommer leurs spécificités. À titre d'exemple : les fiches bilingues de présentation des 19 composantes – aujourd'hui en ligne - ou encore la représentation de tous nos secteurs lors des événementiels étudiants (Salon de l'Étudiant, Salon des masters...).

Les campagnes publicitaires et les objets promotionnels permettent la diffusion externe de notre image et de nos valeurs.

En lien avec les équipes du patrimoine, nous avons conçu de nouvelles signalétiques directionnelles « Aix-Marseille Université » dans les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille, ainsi que des panneaux identitaires sur nos bâtiments et campus.

Enfin, la réflexion sur des outils communs et modernes a porté sur la problématique de la diffusion d'informations : comment garantir, à l'échelle d'AMU et dans notre cadre organisationnel, que l'information soit portée à la connaissance de tous, personnels comme étudiant·e·s, avec fiabilité et réactivité ?

Pour ce faire, nous avons travaillé à l'harmonisation du parc d'écrans vidéo sur l'ensemble des sites universitaires, en lien avec les composantes (ce projet devrait se concrétiser à la fin du printemps), et au déploiement d'un site mobile pour smartphones (opérationnel en septembre pour les 72 000 étudiant·e·s). L'objectif est de délivrer à l'utilisateur de l'information pratique en temps réel et en fonction de son profil.

Cette communication numérique est aujourd'hui indispensable si nous voulons garder le contact avec nos étudiant·e·s et nous adapter aux changements culturels et technologiques qui nous touchent toutes et tous dans le cadre de nos missions. Après la mise en place de notre compte twitter (@univamu), nous développerons notre présence sur les réseaux sociaux, notamment LinkedIn (AMU compte déjà plus de 30 000 ALUMNI sur ce réseau professionnel) et ResearchGate.

## Les bibliothèques et la documentation

En 2014, le processus de modernisation des bibliothèques universitaires s'est poursuivi.

Comme je l'ai évoqué dans le cadre des actions patrimoniales précédemment, l'opération campus a un fort impact sur nos bibliothèques universitaires. Le service commun de documentation (SCD), de concert avec les architectes, a assuré le suivi des projets « bibliothèques ». Il s'agit de réhabiliter la BU Droit d'Aix Schuman, de construire la nouvelle BU ALLSH d'Aix Schuman (dite « des Fenouillères ») ; construire celle de Sciences et Sciences du Sport de Luminy au sein du cœur de campus dit « Hexagone ».

Dans le même temps nous avons procédé à des réaménagements et réameublements dans plusieurs BU du réseau : sur le site Saint-Charles (nouvel espace pour le travail individuel et en silence), en faculté de médecine

(nouvelles banques d'accueil), et à Saint-Jérôme (nouvelle signalétique et nouveaux espaces de travail et de culture générale).

De nouveaux espaces multimédias ont également été installés dans plusieurs BU du réseau (médecine, Sciences sur Luminy, Droit).

### Renforcement des services à distance

Après que les ressources électroniques ont été rendues accessibles à distance pour les personnels et étudiant·e·s d'AMU depuis l'Environnement numérique de travail, un nouveau site Web a proposé aux usagers un accès unique aux services et ressources documentaires du SCD. Ce site s'est assorti d'un service de questions/réponses à distance baptisé « azimut » et de formulaires en ligne pour les suggestions d'achat et les demandes de prêt entre



bibliothèques. C'est donc un service ouvert et évolutif que nous proposons à tous les usagers.

Depuis l'an dernier, des guides et tutoriels appelés « Libguides » ont été conçus pour chaque discipline enseignée à l'université et sont librement accessibles depuis le site Web du SCD, tout comme les annales d'examens en Sciences et en Économie qui ont été numérisées.

### Manifestations culturelles

Les bibliothèques ont accueilli ou organisé de nombreuses manifestations culturelles qui font rayonner AMU au-delà de nos murs et de notre territoire : les journées du patrimoine, fête de la science, centenaire de la grande guerre, année internationale de la cristallographie.

Le SCD a activement contribué au groupe de travail ayant donné lieu à l'élaboration du rapport « Vers une archive ouverte pour Aix-Marseille Université ».

Parallèlement, les Sciences et Santé se sont vus bénéficier de commissions scientifiques consultatives de la documentation afin d'être au plus près des préoccupations de

la communauté universitaire. Les autres secteurs seront bien sûr concernés prochainement.

Concernant les sites plus éloignés d'Aix et Marseille, une convention relative aux modalités de partenariat entre la BU de Gap et la Bibliothèque départementale de prêt des Hautes-Alpes a été signée entre l'université et le Conseil général des Alpes de Haute-Provence. Qu'il s'agisse de formation professionnelle, d'action culturelle ou de fourniture de documents à distance, ces bibliothèques vont désormais travailler ensemble.

Par ailleurs, nous sommes engagés dans plusieurs programmes d'actions d'envergure nationale avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU) et l'Association des bibliothécaires de France (ABF).

Enfin, le SCD a rencontré l'Inspection générale des bibliothèques (IGB), car celle-ci prépare un rapport thématique sur les conséquences des fusions. Ce fut l'occasion de lui présenter un premier bilan d'Aix-Marseille Université dans le domaine de la documentation.

## L'action culturelle et sociale

Je suis attentif à cette thématique et malgré un contexte budgétaire très tendu, j'ai souhaité que les actions du SCASC soient confortées et amplifiées en 2014. Ainsi, les prestations sociales en faveur des personnels et de leurs enfants ont été maintenues ; les personnels bénéficient de la présence régulière des 3 assistantes sociales sur tous les campus (2 sur Aix dont IUT, 6 sur Marseille, et de plus en plus sur des sites hors campus, par exemple Lambesc et bientôt l'Arbois) ; la Commission d'Action Sociale mensuelle attribue secours et prêts à 0 %.

Dans le domaine de l'enfance, des séjours et stages subventionnés de 10 à 90 % sont proposés aux enfants des personnels durant les vacances.

Dans le domaine de la culture, des tarifs réduits pour le cinéma et divers événements bénéficient aux agents.

Dans le domaine des sports et loisirs, il existe des possibilités de sorties subventionnées à 50 % et le SCASC participe aux frais d'inscription aux activités du SUAPS.

Cette volonté d'accompagner l'action culturelle et sociale a permis d'instaurer des nouveautés en 2014 :

- > la réservation de berceaux dans une crèche privée à proximité du campus de Luminy,

- > un week end balnéaire subventionné à 50 %,
- > un partenariat avec le SCD donnant aux personnels l'accès à des ouvrages de culture générale ou à des échanges autour de livres durant la pause méridienne,
- > la délivrance, exclusivement par les assistantes sociales, de « chèques d'accompagnement personnalisés » aux personnels en grande difficulté financière.

Enfin, nous avons achevé l'année 2014 en célébrant Noël avec les personnels et leurs enfants autour d'un spectacle. Vous étiez 4 500 à assister à cette fête placée sous les couleurs du cirque.

En 2015, de nouvelles actions seront lancées :

- Un chèque de bienvenue offert aux enfants nés ou adoptés dans l'année,
- Un accompagnement financier aux « temps d'activités périscolaires » des enfants du primaire,
- Et de nouveaux sites du CROUS vont proposer de la restauration subventionnée.

## La mission égalité femmes-hommes

Après l'adoption en 2013 par le CA d'AMU du contenu et du programme de la mission « Égalité Femmes-Hommes », la commission fonctionne désormais bien et régulièrement. Elle se compose d'un·e étudiant·e, d'un·e enseignant·e, d'un personnel BIATSS de chaque composante et d'un·e représentant·e de chaque service commun ou central concerné par la feuille de route de la mission. Chaque membre endosse le rôle de « référent·e » pour le public qu'il ou elle représente dans le cadre de réunions trimestrielles lors desquelles, notamment, les situations entre composantes sont comparées et confrontées aux indicateurs nationaux, les statistiques sexuées sont analysées et d'éventuelles mesures correctrices sont discutées. La politique que nous menons est volontariste et constitutive des missions sociales de notre université.

En mai dernier, AMU a accueilli durant deux jours la conférence nationale permanente des chargées de missions égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche. 37 universités et grandes écoles ont pu comparer leur programme et plans d'actions : nous ne sommes pas en retard !

Le programme pour 2015 est déjà validé par nos instances. Nous aurons prochainement un site web dédié, nous mettrons en place une cellule de veille et d'informations sur le harcèlement sexuel et nous allons élaborer une charte pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Je terminerai ce bilan en rappelant que, dans le cadre de la loi ESR faisant référence à notre politique de site, c'est la formule de l'association qui a été adoptée : Aix-Marseille Université est ainsi chef de file parmi 4 autres partenaires dont les CA respectifs ont voté ce mode de collaboration :

- > L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse ;
- > L'université de Toulon
- > L'École Centrale Marseille
- > L'IEP d'Aix-en-Provence

## Les perspectives 2015

Je serais très incomplet dans ce bilan si les actions passées non plus que les perspectives de développement n'évoquaient en détail les moyens financiers.

### Maintenir une grande vigilance sur les finances

Nous le savons, l'État diminue malheureusement le financement des universités en très grande partie sur le volet masse salariale.

En 2014, la dotation de la masse salariale n'a évolué que de 0,1 %, quand elle avait augmenté de 2,5 % entre 2012 et 2013. Dans le même temps, nos dépenses de personnels ont augmenté de 6 millions d'euros, soit 1,3 %.

Cela signifie que l'État ne finance plus la totalité des postes sur support État. C'est la raison pour laquelle tous les postes ne peuvent être ouverts car il n'y a pas en regard la masse salariale correspondante.

La situation financière de notre pays a des répercussions sur nos universités, sur notre université, ce qui doit nous inciter plus que jamais à porter la plus grande attention à nos dépenses d'une part, et à nos ressources, d'autre part.

- S'agissant des dépenses :

il est nécessaire que nous menions des actions pour utiliser de manière la plus efficace possible les deniers publics. Je donnerais deux exemples : les heures complémentaires et le fonctionnement.

> Les heures complémentaires ont représenté environ 20 millions d'euros en 2014, il va falloir rester très vigilant afin qu'aucune dérive ne soit constatée l'an prochain.

Je suis persuadé qu'une meilleure organisation de notre offre de formation doit nous amener à mieux et moins dépenser en la matière, sans altérer du tout la qualité de la formation.

> Le fonctionnement de l'université : les fluides par exemple, c'est 10 M€ par an. Nous devons travailler pour réduire la facture. Les frais de missions représentent 8 M€ par an. Là encore, nous devons pouvoir réduire ces dépenses. Concernant, toujours le fonctionnement de l'université, notre taille doit, incontestablement, nous permettre dans le cadre des marchés publics, de réaliser des économies. Nous avons commencé à y travailler.

- S'agissant des ressources propres : nous devons les augmenter, notamment par nos actions d'opérateurs de la formation continue et tout au long de la vie et en nous organisant pour mieux collecter la taxe d'apprentissage. Construire le budget de l'université n'est pas chose facile. Je remercie les équipes de la DAF et l'Agence comptable pour leur travail remarquable.

Au-delà de cette problématique budgétaire, je voudrais insister sur quelques projets qui marqueront notre engagement :

### Créer les réseaux des « ancien·ne·s »

Je souhaite que nous développions tout d'abord, les « ALUMNI » (ancien·ne·s étudiant·e·s) en nous appuyant sur l'expérience de certaines de nos composantes et sur celles que j'ai pu recueillir auprès de l'université de Madison. Le « réseau des ancien·ne·s » n'est pas une tradition des universités françaises en général mais nous devons impérativement y travailler pour la culture d'établissement, le sentiment d'appartenance, le réseau que cela va créer au bénéfice de l'emploi des jeunes, et à la force que cela va apporter à AMU en terme de notoriété sur notre territoire et au-delà. Ce cercle vertueux sera profitable dans toutes nos missions.

Je pense aussi aux anciens personnels de notre université. Il faut que nous constituions un « club des anciens » afin de maintenir le contact, qu'ils puissent participer à nos différents événements et qu'ils se sentent, en fait, toujours appartenir à la communauté d'Aix-Marseille Université.

### Renforcer la santé étudiante

Dans le domaine de la vie étudiante, je souhaite que l'on facilite l'accès aux soins pour nos 72 000 étudiant·e·s. J'espère finaliser ce dossier avant l'été et qu'une organisation particulièrement adaptée soit disponible à la rentrée universitaire 2015-2016 sur Aix et Marseille.

### Veiller à ce que le nouveau contrat de plan État-Région soit le mieux adapté à nos besoins

Dès ce début d'année, nous nous penchons sur le **prochain CPER** avec les services de l'État – la préfecture et le rectorat – et la région PACA.

Par rapport aux financements qui nous ont été attribués lors du précédent CPER, l'enveloppe sera réduite à un tiers. Je m'en suis déjà ému auprès de la Région, auprès du préfet et du recteur que j'ai rencontrés en fin d'année.

J'ai eu également l'occasion de préciser que nos actions doivent porter sur les sites qui n'ont pas bénéficié de l'opération campus : Saint-Jérôme, Château Gombert, Saint-Charles, la Timone pour Marseille et, pour Aix-en-Provence, les sites de l'IAE, de Montperrin, de Jules Isaac et l'Arbois.

Je me suis attaché à convaincre les autres collectivités, en dehors de la Région, de nous accompagner également lors de ce contrat car Aix-Marseille Université est essentielle au développement du territoire et, donc, à chacune des collectivités.

### Renforcer la stratégie d'établissement

Je souhaite que, durant le premier semestre 2015, nous poursuivions la construction de notre stratégie d'établissement pour les prochaines années, notamment en vue de la préparation du contrat quinquennal 2018-2022 que nous devons élaborer pour 2016.

Cette stratégie universitaire sera celle à partir de laquelle chaque composante pourra définir ses axes de développement spécifiques.

Dans ce cadre, des travaux importants vont nous occuper :

- Tout d'abord, dans le domaine de la formation, la mise en place du **schéma directeur de l'offre de formation** qui sera l'occasion d'un très gros travail, dans un 1<sup>er</sup> temps de bilan, puis de prospectives ;
- Dans le domaine de la **recherche**, la tenue d'un comité d'orientation scientifique (COS) qui réunira 40 experts internationaux au mois de septembre pour nous aider à construire la stratégie recherche de notre université à l'horizon des dix prochaines années.

Bien entendu, le travail préparatoire sera nécessairement très important de la part des commissions formation et recherche.

- Nous devons également construire cette année le **schéma directeur des ressources humaines**. C'est un travail essentiel pour l'avenir de notre établissement, pour le développement des carrières comme pour la gestion de la masse salariale.
- Nous allons élaborer le **schéma directeur Handicap** qui intégrera un volet « accessibilité » et un volet « accueil et intégration des personnels et des étudiant·e·s » .

- Je l'écrivais précédemment, cette année 2015 sera celle de la préparation de l'**évaluation à 4 ans d'A\*Midex**. J'en suis persuadé, pour un site comme le nôtre, la pérennité des financements A\*Midex est essentielle.
- Enfin, nous suivons les premières actions du **schéma directeur numérique**.

Mais au-delà de ces nombreuses actions, une me tient particulièrement à cœur car je l'entends fréquemment lors de mes rencontres : la **simplification de nos procédures administratives**. Notre organisation à présent finalisée doit nous le permettre. À cet effet, j'ai demandé aux doyens et directeur·trice·s de composante, et je vais le demander aux directeur·trice·s d'unité de recherche de me faire remonter les difficultés rencontrées et nous allons, chaque fois que cela est possible sur le plan juridique et administratif, simplifier nos process. Mais simplification ne signifie pas négligence ou approximation. Il s'agit, ici encore, d'améliorer l'efficacité de notre fonctionnement administratif.

Après trois années d'existence, avec une organisation administrative et technique finalisée, nous pouvons à présent rendre le fonctionnement d'AMU optimal tout en permettant, chaque fois que possible, l'évolution et le bien-être des personnels qui ont permis cette structuration de qualité. C'est un enjeu majeur pour répondre au mieux à notre mission de service public.

Un important travail nous attend encore, un travail extraordinairement motivant. Mon engagement pour construire au mieux le service public de qualité qu'est Aix-Marseille Université est total.

Mais c'est surtout grâce à l'énorme investissement de chacune et de chacun, à son niveau de responsabilités respectif, que nous parvenons à remplir nos missions et à développer notre université.

À chaque instant, je fais mienne cette maxime « *Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin* ». C'est ensemble, donc, que je souhaite que nous poursuivions notre démarche de construction d'Aix-Marseille Université.